

Séminaire des élus et collaborateurs de la CCIT 04

Fer de lance de l'économie du département, la Chambre de Commerce et d'Industrie des Alpes-de-Haute-Provence n'est ni une association, ni une collectivité territoriale. Cet établissement public d'État a notamment pour objectif de promouvoir les entreprises, commerces, services, hors agriculture, faciliter l'installation d'entrepreneurs et créateurs sur l'ensemble du territoire.

Envisager l'économie du territoire à l'horizon 2027

Dotée d'une gouvernance spécifique et fonctionnant selon des règles propres, la C.C.I. 04 est pilotée par un indissociable binôme président-directeur, Roland

Gomez et Alban Richaud. Installée fin 2016, la nouvelle chambre consulaire compte des membres permanents, experts, techniciens, administratifs et 30 élus. Ces derniers appartiennent, pour 90 % d'entre eux, à la nouvelle liste d'acteurs économiques désignés par leurs pairs. La plupart d'entre eux, des membres du comité de direction et des chefs de service, ont récemment participé à un séminaire destiné à renforcer la cohésion de l'équipe et confirmer l'esprit et la dynamique de mise lors de la campagne des élections consulaires. La journée de travail s'est ouverte sur une présentation générale permettant de donner aux élus les principaux éléments de compréhension de l'institution, de leur rappeler les

missions et les domaines de compétence qui leur seront dévolus pendant la mandature. Après l'exposé de statistiques propres au département, les représentants des entreprises se sont attachés à définir la vision de ce que doit être l'économie et les orientations stratégiques du territoire à l'horizon 2027.

Réunis ensuite en quatre groupes de travail, les professionnels ont été invités à mettre en évidence, selon une méthode d'analyse ciblée, les forces et faiblesses de l'économie, définir les menaces et opportunités avec lesquelles composer. Les conclusions de chaque atelier feront l'objet d'une synthèse, présentée par Alban Richaud, pour approbation, lors de la prochaine



assemblée générale. On peut d'ores et déjà retenir une concordance quant à la vision des chefs d'entreprises sur le territoire tel qu'il est aujourd'hui, une prise de conscience quant à ses atouts et une volonté délibérée de les valoriser. Il en va de la qualité de vie, des

moyens de communication ou de la démographie. Reste à définir ce que devra être la contribution de la C.C.I. dans les différents domaines d'action aux fins d'accroître la vitalité des bassins d'emploi.

Danielle BOURCELOT